



Association Internationale des Anciens de l'Union européenne

N° 86 bis spécial Ludwig Schubert – Avril 2019

L'ÉCRIN



Ludwig SCHUBERT

*Né le 1^{er} mai 1935 à Neunkirchen dans la Sarre en Allemagne
Décédé le 28 décembre 2018 à Bruxelles (Belgique)*

*Bulletin de liaison
de la Section Belge de l'AIACE*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DE L'UNION EUROPEENNE

c/o Commission Européenne G-1 01/50- B 1049 Bruxelles (Belgique) – ☎ (32) 02/ 295 38 42 ou 296 48 24 - Fax (32) 02/299 52 89

BIC: GEBABEBB - IBAN : BE68 2100 3777 0034 - N° d'entreprise : 450733759

E-mail : aiace-be@ec.europa.eu - <http://www.aiace-be.eu>

Hommage multiple à notre collègue et ami Ludwig Schubert

Il fait ses études universitaires à Frankfort.

Il se marie et devient père de 3 enfants.

Il entre à la Commission le 1^{er} avril 1966. Il travaille à la DG II (actuellement la DG ECFIN - Affaires économiques et financières).

Il est détaché au cabinet Pfeiffer de 1985 à 1987.

Il revient à la DG II et est nommé directeur (A2) en 1987, puis Directeur général adjoint AD 16 jusqu'à sa pension en 2000.

De 2005 à 2008 il a été Président de l'AIACE internationale et ensuite Président d'honneur jusqu'à son décès.

Ludwig Schubert est décédé le 28 décembre 2018 à 21 h au service des soins intensifs de l'hôpital Saint-Luc à Woluwe-Saint-Lambert.

L'objectif de ce numéro spécial est de rendre un hommage particulier à un homme exceptionnel, qui a marqué de son empreinte l'existence des institutions.

En effet dans les années 70, il fallait sauvegarder des conditions salariales en mesure d'attirer les meilleurs éléments nationaux pour une carrière au sein des institutions européennes.

Ludwig a conçu la Méthode : un système intelligent d'adaptation des rémunérations et pensions de la Fonction publique européenne, basé sur le parallélisme entre le niveau salarial de cette dernière et celui de la moyenne pondérée des Fonctions publiques nationales.

En dépit de conditions politiques, économiques et sociales difficiles, la Méthode a garanti l'évolution des rémunérations et pensions dans la paix sociale jusqu'à nos jours.

Qu'il soit remercié d'avoir mis son intelligence, sa compétence et son dévouement au service des Fonctionnaires et agents européens actifs et retraités.

J-B. Quicheron, Rédacteur en Chef de l'Écrin

Ludwig SCHUBERT

46 ans d'engagement

pour la défense de l'indépendance, de la compétence et de la permanence du Service public européen (SPE) et celle des intérêts de son personnel actif et pensionné

Au cours de toutes ces années, outre sa contribution remarquable de haut fonctionnaire, notamment dans le domaine économique et monétaire avec la création de l'euro, Ludwig Schubert aura fait plus que tous les gestionnaires de passage dans les services de l'administration et du personnel des institutions communautaires pour que le Service public européen soit et reste l'administration centrale performante et attrayante indispensable à la poursuite de l'intégration européenne.

Dans le premier Statut de 1962, les adaptations salariales prévues à l'article 65 dépendent totalement de la bonne volonté du Conseil des ministres. Dans les années 70, l'inflation moyenne annuelle dans les États membres se situe entre 5 % et 10 %, taux partiellement compensé par des adaptations décidées par le Conseil sur fond de grèves du personnel des institutions. Cela aboutit, en onze ou douze ans, à une baisse relative du niveau des rémunérations d'environ 25 %, réduisant ainsi considérablement l'attrait des emplois du SPE pour ceux qui souhaitent poursuivre une carrière internationale en Europe.

En 1972, en plein « 1^{er} choc pétrolier », Ludwig, qui est déjà une figure de proue de l'Union Syndicale, intervient pour concrétiser l'idée d'une « méthode » proposée au Conseil par le président de la Commission, Gaston Thorn, afin d'établir le parallélisme de l'évolution du pouvoir d'achat dans le SPE avec celle des fonctions publiques nationales. La **première Méthode**, façonnée par Ludwig et fondée sur ce principe du parallélisme, est ainsi née dans le bureau du Président Thorn à Luxembourg au début de 1972.

Après des débuts difficiles, toujours émaillés de mouvements sociaux, la Commission introduit un recours contre le Conseil devant la Cour de justice de la Communauté européenne avec la précieuse aide technique de Ludwig. Une fois le recours gagné par la Commission, la méthode a été appliquée sans problème jusqu'en... 1976.

En 1976, la **deuxième Méthode** est décidée. Ludwig, avec d'autres syndicalistes, est aux commandes des négociations pour assurer une révision technique du système dont l'application est prévue pour une période indéterminée, assortie d'une clause de résiliation.

En 1980, en plein « 2^e choc pétrolier », le Conseil des ministres résilie cette 2^e Méthode préparée avec la Commission.

Ludwig s'active à nouveau pour établir un rapport de force favorable à l'ouverture d'une négociation visant à assurer la continuité de la Méthode. Grâce à lui, une Commission de concertation (COCO) avec le Conseil est créée en 1981, instance de négociation qui joue un rôle important dans le résultat final, c'est-à-dire la décision du Conseil d'adopter une **3^e Méthode** à la fin de 1981, pour une durée de 10 ans.

Toutefois, l'introduction d'une clause de « catastrophe » pour des cas extrêmes est imposée par le Conseil (il ne l'utilisera qu'en 2011 et 2012 pour appliquer partiellement la méthode).



En outre, invoquant la récession économique, le Conseil exige un prix à payer pour une Méthode dont

la durée — 10 ans — est exceptionnelle dans le monde des conventions collectives. Malgré des responsabilités professionnelles de plus en plus importantes, Ludwig s'engage dans de nouvelles négociations — sur fond d'agitation et de grèves dans les institutions, notamment au Conseil — et propose une formule aboutissant au célèbre « prélèvement de crise », fondé sur des paramètres sociaux et économiques consolidés : à mi-parcours, le taux de prélèvement fixé en 1981 sera ainsi diminué grâce à l'évolution favorable des paramètres définis par Ludwig, correspondant à un rétablissement sensible de la situation économique et sociale communautaire. En outre, les Coefficients correcteurs Luxembourg-Bruxelles sont introduits dans la grille salariale de base et les adaptations annuelles sont décidées « en net ». Tout cela fait partie d'un accord avec le Conseil endossé par la Commission.

Dans les années qui suivent et **jusqu'en 2014, Ludwig**, le « **père de la Méthode** » suit de près et, si nécessaire, guide directement les grandes négociations qui accompagnent le renouvellement désormais décennal de la Méthode ; étrangement, ces échéances coïncident avec une succession de crises économiques.

En 1990, le président Jacques Delors après avoir conclu avec les OSP un « Contrat social de progrès » pour faciliter le recrutement de « personnels extérieurs » décide de s'occuper lui-même du passage de la 4^e Méthode au Conseil. Il échoue à faire accepter un compromis au Conseil des ministres à Luxembourg, et confie alors la négociation aux OSP, mais en fait à **Ludwig** lui-même et à son équipe, en l'assurant du soutien de l'administration. La Commission se déclare prête à proposer au Conseil un résultat raisonnable. C'est ainsi, après de longues et pénibles négociations ponctuées d'actions du personnel, **qu'en 1991, Ludwig** obtient la 4^e Méthode.

À la fin des années 1990, alors qu'approche l'échéance pour le renouvellement de la méthode **en 2001**, une grave crise de la Commission conduit à la démission de son président, Jacques Santer. Face à l'implication du Parlement et du Conseil dans cette très grave crise interne, la Commission décide de créer un groupe de travail OSP-Institutions, appelé « groupe Williamson » (du nom du Secrétaire général de la Commission à cette époque). **Ludwig**, fin connaisseur du statut et négociateur accompli, y devient le « leader » de la représentation du personnel. Le Groupe Williamson établit les



éléments d'une réforme du fonctionnement de l'institution et d'une refonte du statut qui, dès le début des années 2000, serviront de base au projet de révision complète du statut exigée par les Chefs de gouvernement pour affronter l'élargissement à 10 nouveaux états membres.

Inévitablement, **en 2003** se profile une nouvelle crise économique avec le « 3^e choc pétrolier ». Heureusement, la 4^e Méthode venue à échéance en 2001 est prolongée jusqu'en **2004** pour éviter des conflits salariaux pendant la révision du Statut.

Dès l'année **2000**, l'intervention de Ludwig est déterminante dans la grande négociation lancée par la Commission Prodi avec le Vice-Président Neil Kinnock, spécialement chargé de la réforme statutaire. Le premier projet déclencha immédiatement une mobilisation sans précédent du personnel de la Commission. Le projet est abandonné et un groupe de haut niveau, appelé Groupe Ersboel (présidé par M. Ersboel, ancien Secrétaire général du Conseil), est mis en place afin de préparer avec les OSP les grandes lignes politiques et sociales de la réforme statutaire. **Ludwig** est à nouveau un des intervenants fondamentaux dans ce groupe qui adopte un rapport accepté par la majorité des OSP. Un nouveau

Ludwig, alors pensionné, intervient au nom de l'AIACE et reprend du service avec d'anciens syndicalistes pour défendre les intérêts des pensionnés et, plus largement, du SPE.

À la fin de **2013**, la version finale du Statut révisé qui prendra effet le **1er janvier 2014**, une fois de plus grâce à **Ludwig**, est plus que positive pour les anciens : **une 6^e Méthode** devenue « actualisation des rémunérations et pensions » voit le jour avec une durée de dix ans en principe, jusqu'en 2023, mais elle doit continuer à s'appliquer au-delà de cette date en cas de désaccord sur son renouvellement au Conseil et au PE. La Commission adopte l'actualisation annuelle sur la base d'un rapport d'Eurostat par la voie d'actes délégués à cette institution¹ qui fait alors rapport au Conseil et au PE. La clause d'exception est remplacée par les art. 10 et 11 de l'annexe XI du Statut prévoyant une « **Clause de modération et d'exception** » qui fixe des modalités objectives et contrôlables de plafonnement de l'adaptation. Celle-ci peut également être modulée en cas de détérioration du PIB de l'UE pour l'année en cours. Les pensionnés ne sont pas soumis au nouveau prélèvement (art 66 bis du Statut) appelé de « *solidarité* » et les pensions restent liées aux rémunérations de base fixées dans la grille, selon l'article 66 du statut.

En janvier 2015, **Ludwig Schubert** et Pierre Blanchard introduisent pour l'AIACE un recours contre la Commission attaquant la décision d'application partielle de la Méthode par le Conseil en 2011 et 2012. Ce recours, qui allait devenir le recours **Ludwig Schubert** et consorts, a été enregistré par le TFPE sous la référence F4/15. L'arrêt du tribunal, **qui rejette le recours**, a été prononcé le **13 décembre 2018**. Les amis présents ce jour-là auprès de Ludwig alors hospitalisé, peuvent témoigner qu'il a été profondément affecté par cet arrêt qu'il considérait injuste et juridiquement infondé. Toutefois, il faut noter que l'introduction de ce recours a certainement influencé l'évolution de l'annexe XI actuelle du statut qui sécurise l'application de la Méthode sans clause interprétable exceptionnelle telle que l'ancien art.10. En quelque sorte, on peut considérer que cet arrêt confirme le prix à payer de la **6^e Méthode** avec une perte nominale de -2,5 % sur la grille des rémunérations.



Ludwig croyait au succès de ce recours après 46 ans d'application **des six Méthodes** et avait confiance dans le tribunal européen qui ne pouvait que rétablir le droit. Convaincu de la validité de ses arguments technique et économique à la lumière du recours précédent de 2009 gagné en 2010, il avait largement contribué à son introduction et à sa rédaction. Fait très exceptionnel, **le 21 février 2018**, au cours d'une audience orale à laquelle **Ludwig** était présent, les juges de la CdJe chargés de l'affaire, constatant que les avocats n'étaient pas en mesure de répondre exactement aux questions, lui ont demandé directement d'expliquer certains moyens du recours ainsi que le contexte économique de l'UE au moment de l'application contestée de la Méthode en 2011 et 2012.

Dans ce contexte, l'analyse de cet arrêt surprenant était planifiée avec **Ludwig** dès qu'il irait mieux à sa sortie de l'hôpital.

Ludwig est président de l'AIACE internationale de **2005 à 2008**.

Il négocie le très important accord du **29 février 2008** entre l'AIACE et la Commission européenne [son **10^e anniversaire a été célébré en 2018**]. Cet accord reconnaît la représentativité de l'AIACE et par conséquent son droit d'accéder et participer au dialogue social, sur la base de l'article 1 sexies introduit dans le statut de 2004 qui consacre le respect des droits sociaux des anciens. Il sera étendu progressivement aux autres institutions par les présidents successifs.

¹ Selon la procédure visée à l'article 336 du TFUE

Ludwig a créé, en coopération avec l'administration de la Commission un groupe technique « Pensions et Assurances maladie » au sein duquel l'AIACE, la DG HR et le PMO peuvent échanger des informations et des avis. Depuis 2008, **Ludwig** était membre du GTR (groupe technique rémunération et pensions) qu'il a contribué à créer avec l'administration de la Commission et Eurostat afin de transmettre des informations techniques aux OSP et à l'AIACE, notamment sur l'application détaillée de la Méthode et du Régime de pensions.

Ludwig était également membre titulaire du Comité du Statut.

Il était membre du Bureau de l'AIACE Internationale où il avait été nommé **Président d'honneur**. Il était également actif dans la section de l'AIACE Belgique, où il a toujours été élu au Conseil d'administration avec un grand nombre de voix et avait la fonction du sage Vice-Président. Il faisait partie du comité de rédaction du VOX pour l'Internationale et de l'Écrin pour l'AIACE Be. Ses exposés et présentations étaient très attendus et fort appréciés lors des assemblées aux Assises de l'AIACE Internationale ou lors de conférences et assemblées générales ordinaires ou extraordinaires de la section Belgique.



Ces dernières années, infatigable, toujours motivé et optimiste, on voyait **Ludwig** partout tirant sa mallette à roulettes pleine de documents dont il ne se séparait jamais afin d'être prêt à répondre à toutes les demandes. Avant son hospitalisation en novembre 2018, il était toujours vigilant pour prévenir toute menace vis-à-vis de notre Statut. Récemment, il prônait la tenue d'une Assemblée extraordinaire au début de 2019 pour exposer, expliquer et débattre avec les anciens de l'UE intéressés des menaces pesant sur notre régime de pension. En effet, le Conseil demande sans cesse à la Commission des rapports visant

à justifier de nouvelles économies budgétaires, tandis qu'une nouvelle organisation syndicale à la Commission répand des contrevérités populistes alarmantes et vexatoires sur le régime de pension actuel.

Ludwig est irremplaçable à tous points de vue, par la conjonction de sa compétence exceptionnelle, de son aura, de son autorité et de l'impact de ses propos sur ses interlocuteurs. Il appartient à l'AIACE et à tous ses amis et collaborateurs proches de préserver et de prolonger son héritage statutaire, humain et intellectuel hors pair dans le SPE.

Nous ne pouvons pas l'oublier... ni vraiment le remplacer.

Pierre Blanchard

**Voici un ensemble de marques de sympathie pour notre éminent collègue
Ludwig Schubert
que la Section Belgique a reçues ou rédigées pour honorer la mémoire d'un
fonctionnaire extraordinaire auquel tant de collègues sont redevables.**

IN MEMORIAM

Abschied von Ludwig Schubert in Brüssel am 7. Januar 2019

Jürgen Erdmenger

Die Kirche der Deutschsprachigen Evangelischen Emmaus-Gemeinde war übervoll. An die 200 Menschen waren gekommen, um Ludwig Schubert zu verabschieden. Viele von uns haben ihn als außergewöhnlichen Kollegen und als verlässlichen Freund sehr geschätzt. Auch der Präsident von AIACE International, Joachim Diaz Pardo, war unter den Trauergästen.



Vor dem Altar stand der mit Blumen und Kränzen geschmückte Sarg. Für die Deutsche Sektion habe ich ein Blütengebinde dort niedergelegt. Frau Schubert, die Töchter und der Sohn saßen in der ersten Reihe. In ihrer Trauer wurden sie begleitet von allen, die gekommen waren. Raffaella Longoni, die Präsidentin der Belgischen Sektion, hat mich der Familie vorgestellt und ich habe auch für die Deutsche Sektion kondoliert.

Im Rahmen des Gottesdienstes hat Raffaella Longoni als erste derjenigen gesprochen, die Ludwig geehrt haben. Am Schluss ihrer Ansprache hat sie den schönen Satz gesagt:

„Caro Ludwig, che il viaggio ti sia lieve e l'approdo dolce!“, was in Anklang an die griechische Mythologie von der Fahrt der Seelen über den Fluss in etwa heißen mag: „Möge Deine Überfahrt leicht sein und Deine Ankunft sanft“.

Wir haben Ludwig dann in einem langen Trauerzug zu seinem Grab auf dem Friedhof von Woluwe-Saint Lambert begleitet und dort für ihn gemeinsam mit dem Pastor ein „Vaterunser“ gesprochen.

Danach hatte die Familie in einem Restaurant zum Empfang geladen, an dem ich teilgenommen habe. Ich hatte dort Gelegenheit, mich ausführlicher mit den Mitgliedern der Familie zu unterhalten und von den vielen Begegnungen zu erzählen, die wir alle mit Ludwig hatten.

Raffaellas Wunsch für ihn schließe ich mich an.

Texte lu par Pierre Blanchard le 7 janvier 2019 à Woluwe-Saint-Lambert



J'ai connu Ludwig Schubert dans les années 70 en pleine crise économique du premier choc pétrolier et de ses conséquences sur le Service public européen naissant, comme jeune parisien, fonctionnaire syndicaliste travaillant loin de Bruxelles, au CCR à Ispra en Italie puis à Petten aux Pays-Bas. Il a été mon « maître » et mon « mentor » sur les grands dossiers statutaires traités solidairement le plus souvent côte à côte.

Ludwig a toujours combiné avec succès, moyennant beaucoup d'efforts, de sacrifices et de travail, sa brillante carrière d'économiste de premier plan à la DG II (actuellement ECFIN – Affaires économiques et financières) avec une activité de représentant du personnel.

Ludwig excellait dans la conception et les négociations concernant le statut des fonctionnaires et autres agents de l'UE et plus particulièrement sur ses dossiers de prédilection comme celui de la fameuse

Méthode d'adaptation des rémunérations et des pensions qu'il a conçu en 1972 ; des principes et de la gestion du régime de pension actuel, ainsi que sur le Régime commun d'assurance maladie (RCAM).

Pour agir au meilleur niveau, il a assuré plusieurs fois, toujours simultanément avec son engagement professionnel de haut rang, des fonctions de premier plan dans la représentation du personnel.

Politiquement engagé, parfaitement bilingue DE-FR, Européen de la première heure, Ludwig était aussi un homme de terrain convaincu de l'importance du dialogue social pour défendre sans ménager ses efforts le Service public européen (SPE).

Ludwig nous a légué des dizaines d'articles fondamentaux qui serviront de guide aux prochaines générations et qui témoignent de sa maîtrise parfaite des sujets traités, ainsi que d'une clairvoyance politique hors du commun.

Ludwig avait la force et la sagesse comme disent les jeunes aujourd'hui. Il était convaincu du bienfondé de son engagement pour défendre ce en quoi il croyait profondément : le Service public européen et l'Europe.

Ludwig, par sa connaissance approfondie et son excellente préparation ainsi que par sa culture générale étendue, était crédible et convaincant avec des arguments qui faisaient mouche.

Il agissait avec humanité et même une certaine humilité, en respectant les gens et en tenant compte de leurs opinions. Il avait une grande clairvoyance sur les priorités et les chances d'atteindre les objectifs qu'il s'était fixés. Rigoureux et précis, il ne supportait pas l'approximation. Il avait un sens remarquable du compromis juste et motivé. Diplômé, respecté et respectueux de la démocratie pour l'intérêt général bien compris, lorsqu'il croisait l'incompétence arrogante, il n'hésitait pas à la pointer publiquement, quel que soit le niveau de son interlocuteur.

Il avait un sens aigu du rapport de force à établir avec la « contrepartie patronale », comme il disait. Il savait lancer et organiser les actions, mais aussi les arrêter au bon moment quand la négociation allait de soi. Une de ses expressions favorites n'était-elle pas :

« Le Conseil est une machine à vapeur qui marche à la pression. » ?



Il n'hésitait jamais à s'engager lui-même en première ligne sur le terrain, où il n'était jamais là pour paraître, mais par conviction et surtout toujours dans l'intérêt général.

Au cours des presque cinquante dernières années, en dehors de son important apport professionnel de haut fonctionnaire notamment dans le domaine économique et monétaire avec l'euro, Ludwig aura fait plus que tous les gestionnaires de passage des institutions de l'UE, pour que le SPE soit et reste une administration centrale performante indispensable à la poursuite de l'intégration européenne.

Ludwig avait des projets d'avenir en vue des prochaines élections européennes en mai 2019 et il encourageait tous ses amis à s'y engager aussi.

Jusqu'à la fin de sa vie, Ludwig a été actif et engagé, même au sein de l'AIACE, une fois pensionné. Ceux et celles nombreux qui l'ont connu le regretteront comme un homme extraordinaire et pour quelques-uns comme un ami très cher.

Jusqu'aux derniers jours, dernières heures de Ludwig, le 28 décembre dernier, Éliane, Erik, Raffaella, son fils Erik et moi-même étions convaincus qu'il ne s'agissait que d'un nouvel obstacle qu'il allait franchir pour revenir parmi nous plus décidé que jamais.

Beaucoup ont cru qu'il était inaltérable... allez... éternel.

Personne ne l'oubliera de sitôt.

Hommage du Président d'honneur de l'USB

Günther Lorenz

Chers camarades, chers collègues,

J'ai appris, avec une très grande tristesse, que notre camarade et ami Ludwig nous a quittés.

Les trois phrases que j'ai lues dans le communiqué de l'AIACE sont un excellent résumé des mérites de Ludwig :

« Ludwig a été tout au long de sa vie un Européen convaincu et un syndicaliste hors pair. »

Au cours de sa longue carrière à la DG II de la Commission (aujourd'hui ECFIN) et au service de l'Union Syndicale d'abord, de l'AIACE ensuite, il s'est battu pour démontrer que le personnel des institutions européennes constitue l'atout majeur pour la réalisation des buts politiques de l'Union. Nous lui devons notamment la Méthode d'adaptation de nos rémunérations et pensions, qui est à présent intégrée dans le Statut. »



Il est difficile de dire plus sans dire moins.

Tout d'abord, Ludwig était mon maître à penser, pas le seul, l'autre étant Franco Giuffrida. Je suis entré en fonction au Conseil de l'UE le 1er novembre 1979. Peu après, un conflit éphémère sur les rémunérations a été déclenché et aussitôt résolu. Un an plus tard, le Conseil a résilié la deuxième Méthode d'adaptation des rémunérations, conçue par Ludwig.

Au Conseil, nous avons fait six mois d'actions en 1981 pour obtenir une nouvelle Méthode. Ludwig était le père intellectuel de toutes les Méthodes ; Franco Giuffrida fut plutôt le négociateur et le père politique de la nouvelle Méthode de 1981.

Alors qu'aux années 1960 et 1970, c'est la Commission, inspirée par Ludwig, qui était le fer de lance de toutes les luttes syndicales, le personnel du Conseil a été le fer de lance depuis 1981.

Ce qui m'a toujours frappé, c'était le dynamisme, la force de conviction et le syndicalisme sincère et véritable de Ludwig.



Lorsque j'ai fait sa connaissance, il était encore Chef de division. Plus tard, il a été promu au grade de Directeur et finalement au grade de Directeur général. Mais il est toujours resté le même. Il n'a jamais caché son engagement ni ses sympathies syndicales. Vis-à-vis de ses camarades, il était toujours prêt à discuter sur un pied d'égalité, mais vis-à-vis des « sous-fifres » du groupe Statut du Conseil, il éprouvait et exprimait un mépris total, d'autant plus que, en raison de ses qualifications extraordinaires, il se sentait supérieur à ces représentants peu qualifiés des États membres qu'il considérait comme réfractaires et, à la limite, comme réactionnaires alors que, pour lui, la Commission représentait la vraie Europe, la vraie démocratie, le progrès et l'avenir.

Son engagement syndical n'a jamais diminué. Après la retraite, il a continué le combat à l'AIACE.

Ses mérites sont énormes et incontestables.

Ludwig me manquera beaucoup et je suis loin d'être le seul, Ludwig, je te remercie sincèrement et infiniment.



Marques de sympathie individuelles, messages de condoléances nombreux et émus

Raffaella Longoni

C'est avec une profonde tristesse que je vous annonce le décès de Ludwig Schubert, survenu ce 28 décembre au soir à l'hôpital Saint Luc à Bruxelles.

Il avait été hospitalisé le 29 novembre dernier, mais son état s'est dégradé très rapidement depuis hier après-midi. Il repose actuellement à la morgue de l'hôpital. Il nous laisse un grand vide et nous allons beaucoup le regretter. Je reviendrai vers vous dès que j'aurai des détails sur la cérémonie.

Amitiés bien tristes.

Joaquin Diaz Pardo, Président de l'AIACE Internationale

Merci de ton message. C'est vraiment une très triste nouvelle. Je ne pouvais pas imaginer que son état aurait pu s'aggraver à ce point. Il va laisser un vide énorme chez nous comme tu y fais mention.

Merci de nous tenir au courant des funérailles.

Avec mes sympathies,

Il y a des personnalités tellement marquantes qu'une vie en fait déjà l'histoire.

Ludwig Schubert — qui nous a quittés ce 28 décembre 2018 — était déjà entré dans l'histoire, tout en ayant mérité le titre de « historique ». Toujours maître et actif tenace, d'abord dans la défense des droits des fonctionnaires et ensuite des pensionnés des institutions de l'Union européenne. On l'a appelé — à très juste titre — le père de « *La Méthode* », le système qui a permis de rationaliser et stabiliser le système de calcul et d'adaptation des rémunérations, dont il a été concepteur sous la présidence de Gaston Thorn. Ayant été Président et à l'heure actuelle Président d'honneur de l'AIACE, il n'a pas cessé de rester vigilant et, de manière particulièrement active, d'expliquer inlassablement la conception et l'architecture de notre système de pensions.

Sa personnalité réunissait un européen de vocation, un fonctionnaire dévoué de la Commission et un penseur et acteur de la Fonction publique européenne, dont il avait une conception inséparable de l'acquis européen et de la conception de l'Europe qu'il fallait réaliser.

Son engagement et sa ténacité sans limites vis-à-vis d'une philosophie inaliénable de cette Fonction publique européenne ont fait de lui un pilier de l'AIACE.

Il nous a laissé un héritage d'une valeur incommensurable.

Guidé par une ténacité et une volonté indomptable — mais toujours bien fondées —, il a pu fournir une expertise absolument sans égal.

En effet, l'analyse extrêmement approfondie et exhaustive dont il faisait preuve frappait de manière exceptionnelle lors des dialogues ou les débats en matière notamment de rémunérations ou de pensions. Cette expertise a fait de Ludwig Schubert une institution respectée et acceptée comme référence dans la matière.

Ces dernières années, tout en subissant des aléas de santé, il ne s'est jamais laissé arrêter par la fatigue



ou la maladie en faisant preuve d'une énergie étonnante. Cette énergie venait certainement d'une foi et d'une vocation européennes, dont le rôle de la FPE était un élément fondamental.

Comme nouveau Président, j'ai pu compter sur ses jugements toujours bien raisonnés et encore le 20 novembre dernier lors de notre réunion du Bureau, dont il faisait partie.

L'ironie du destin, hélas, a voulu qu'on doive regretter sa perte à la veille du 50^e anniversaire de notre association en 2019. Il nous laisse un héritage d'enseignement et d'expertise que nous honorerons en lui réservant éternellement une place au sein de notre association qui lui était tellement chère. Repose en paix.

Eliane Van Tilborg-Matthijs

J'aimerais transmettre mes remerciements très émus à une grande et forte personnalité, mon ancien patron. J'ai eu l'honneur de te côtoyer pendant de très longues années, depuis 1987.

J'étais devenue ta plus proche et plus fidèle collaboratrice, à la DGII devenue ensuite DG ECFIN (Direction générale des Affaires économiques et financières). Cette collaboration a été émaillée de moments exceptionnels, tels, entre autres, la naissance de l'EURO !

Je te remercie aussi pour le respect, la confiance et l'amitié que tu m'as témoignés et pour tout ce que j'ai appris à tes côtés, tu étais mon « encyclopédie vivante » !

Tu as été un Grand Patron, un homme juste, droit, un homme brillant et exceptionnel, un très grand Européen. Jusqu'au bout tu as défendu tes idées. A ta retraite, cette relation professionnelle tellement positive s'est enrichie d'un sentiment d'amitié profonde et sincère jusqu'à tes derniers jours.

Jean Pierre Bobichon

Bonsoir de tristesse en pensant à notre cher Ludwig J'ai prévenu Jacques Delors.

Bien tristement.

J'ai attendu presque le dernier moment pour te faire savoir que malheureusement je ne pourrai pas être là avec vous, demain, aux obsèques de notre cher Ludwig.

Mille excuses auprès de sa famille et des amis. Sache que Jacques DELORS et moi-même serons avec vous toutes et tous par les pensées profondes et respectueuses.

Grand merci à Ludwig pour tout ce qu'il a fait pour l'Europe institutionnelle, mais aussi et surtout pour celles des citoyennes et des citoyens. Pour l'axe stratégique Franco/Allemand qu'il convient de préserver, quoiqu'il arrive, pour lequel il a tant milité

Merci à Ludwig, l'infatigable militant du dialogue social au sein des institutions européennes et en tout premier lieu la Commission.

Promettons-nous de rester vigilant pour que « la méthode » celle dont Ludwig est considéré, à juste titre comme étant le « Père », soit préservée, maintenue et ajustée si nécessaire au fil des temps, mais jamais remise en cause dans ses fondements.

Je pense que nous devrions proposer à la Commission et autres institutions et organes divers, que soit attribué un lieu (salle, espace...) du nom de Ludwig Schubert et enfin qu'une conférence puisse s'organiser autour de « Ludwig Schubert l'Européen » ouverte largement et en particulier aux jeunes fonctionnaires et autres agents. Je reste à votre disposition pour tout cela... si je peux être utile.

Bien tristement.

Gianfranco Sottocorno

Vorrei chiederti che alla cerimonia d'addio a Ludwig, del 7 gennaio, tu possa rappresentare anche Aiace Italia e me stesso. Per l'occasione ti sarei grato di porgere alla famiglia le mie più sentite condoglianze, non formali ma quelle di una persona sinceramente a lui riconoscente.

Grazie

C'est le genre de nouvelles qu'on ne voudrait jamais recevoir.



Un grand homme, un esprit fervent toujours au service des autres, et un compagnon de longue date dans les « batailles » de la représentation du personnel, nous a quittés ; il nous reste à jamais son héritage.

Come sempre quando arrivano notizie del genere si è tristi e frastornati.

Voi che siete stati i suoi amici più vicini e fedeli dovete attraversare un momento particolarmente doloroso ed un senso di vuoto che vi accompagnerà per lungo tempo. Ambedue avete vissuto momenti analoghi per la perdita di vostri cari, anche se più laceranti per il legame familiare, ma non ci si abitua mai a non vedere più, dall'oggi all'indomani, la persona che ci ha lasciato.

Non so se Ludwig avesse una famiglia, ma comunque è a voi suoi carissimi amici, che trasmetto le condoglianze tutt'altro che formali della nostra Sezione.

Vi abbraccio.

OSP-US-BXL – Le Comité exécutif

Chères adhérentes, chers adhérents,

C'est avec grande tristesse que l'Union Syndicale doit vous annoncer le décès survenu le 28 décembre de Ludwig Schubert, notre président d'honneur.

Ludwig était tout au long de sa vie un Européen convaincu et un syndicaliste hors pair.

Au cours de sa longue carrière à la DG II de la Commission (aujourd'hui ECFIN) et au service de l'Union Syndicale d'abord, de l'AIACE ensuite, il s'est battu pour démontrer que le personnel des institutions européennes constitue l'atout majeur pour la réalisation des buts politiques de l'Union. Nous lui devons notamment la Méthode d'adaptation de nos rémunérations et pensions, qui est à présent intégrée dans le Statut.

Anja Ek, Honorary President, Section Sweden

I have received your sad message. I would like to express my great sympathy to Ludwig's family and Section Belgium. I met Ludwig already 1997 before my AIACE – time. I have always admired his knowledge, his competence and his engagement. He was calm, generous and easy to approach.

Ludwig, rest in peace.

Yours in sympathy.

Colin Maynard

Dear Raffaella, on behalf of the Ireland section, its current president Frank Fahy who is away in Australia, and president until recently Peter Doyle who often met with Ludwig at meetings of the CA, and myself, I would like to express our great sympathy and regret at this sad news.

Since I first met him years ago at CA meetings, I have always been hugely impressed by his vast knowledge, clarity of thought and total commitment to the interests of AIACE and its members. As so many have said, his huge contribution to our work will be greatly missed.

Yours in sympathie.

Sylvie Jacobs

C'est une bien triste nouvelle en effet.

Ludwig laisse beaucoup d'orphelins parmi nous.



Jean Bernard Quicheron Rédacteur en chef de l'ÉCRIN

En tant que membre du conseil d'administration de l'AIACE Belgique, je viens d'apprendre le décès de Ludwig Schubert. Voilà une perte fondamentale à laquelle nous ne nous attendions pas nécessairement. Voici le mail de Raffaella qui nous l'annonce ! C'est bien triste tout cela. Voilà effectivement une triste nouvelle ! Comment allons-nous vivre sans cet homme extraordinaire qui défendait bec et ongles notre statut et nos retraites ? Ludwig avait la volonté de l'équité et du respect des textes de base. Il ne tolérait aucune infraction à des principes de base ancrés dans les textes qu'il avait ciselés, affinés et adaptés sans cesse pour éviter un quelconque retour en arrière par le Conseil, organe surtout opportuniste.



Il connaissait notre législation par cœur et ne manquait pas de la rappeler. Cet homme était un Européen convaincu et, comme interprète, je l'ai souvent vu, lors des dévaluations à répétition du franc français et de la lire, défendre l'orthodoxie monétaire. Il détestait l'amateurisme et mettait un point d'honneur à toujours être au courant de ces questions.

Quel bel exemple il nous donnait ! Nous allons le regretter fortement, mais essaierons de suivre ses principes ! L'AIACE et la défense de nos intérêts ne seront plus tout à fait identiques.

Condoléances attristées.

Jurgen Erdmenger

Je partage avec vous le deuil pour Ludwig et m'associe aux pensées amicales et tristes que vous lui avez consacrées.

Je participerai demain au service d'adieu dans l'Église protestante allemande et j'y déposerai une gerbe au nom de la Section allemande de notre AIACE.

Peut-être j'y rencontrerai l'un ou l'autre entre vous.

Avec des sentiments tristes.

Mateus-Tique Joao

Quelle triste nouvelle. J'admire cet homme, sa tendresse autant que sa détermination. Aujourd'hui je suis triste comme vous, car, sa perte nous laisse un grand vide. Ce n'est pas souvent que la vie nous donne l'occasion de rencontrer un rassembleur de cette nature.

En pensée avec vous.

Andreea Danulescu (DG HR-D)

Merci beaucoup pour ton e-mail.

Une bien triste nouvelle... je suis triste Ludwig qu'il soit parti, que Dieu ait son âme et qu'il repose en paix. Un grand merci,



Francoise LARSIMONT

Une triste nouvelle en ce début d'année, dont je vous fais part...

Francis Wattiau

Le décès de Ludwig Schubert est une perte énorme pour nous tous, membres de l'AIACE. Nous avons tous apprécié son action et ses articles dans le VOX.

Je l'ai connu depuis 2005 et sa présidence internationale. Et jusque récemment dans le dernier Bureau où nous nous réunissions chaque mois. Il était notre référence dans de nombreux dossiers. Tous, nous avons apprécié sa compétence, son savoir, son expérience, son analyse, sa disponibilité, sa motivation, son engagement. Qu'il en soit profondément remercié.

C'est une très triste nouvelle, mais je te remercie quand même de m'avoir informé. J'ignorais qu'il était hospitalisé. C'est une grande perte pour l'AIACE. Il laisse en effet un grand vide qui ne pourra

jamais être complètement comblé.

Ce décès arrive juste après cet arrêt sur le recours méthode pour lequel il avait tellement travaillé, comme sur bien d'autres dossiers.

Merci encore d'avoir pensé à moi pour ton mail,

Le décès de Ludwig Schubert est une perte énorme pour nous tous, membres de l'AIACE. Nous avons tous apprécié son action et ses articles dans le VOX.

Je l'ai connu depuis 2005 et sa présidence internationale. Et jusque récemment dans le dernier Bureau où nous nous réunissions chaque mois. Il était notre référence dans de nombreux dossiers. Tous nous avons apprécié sa compétence, son savoir, son expérience, son analyse, sa disponibilité, sa motivation, son engagement.

Jean-Pierre Tytgat

C'est avec une grande tristesse que j'apprends le décès de Ludwig que je connaissais depuis plus de 45 ans. J'ai beaucoup appris avec lui.

C'est une grande perte pour le personnel et pour le syndicat.

Mais nous avons encore besoin de son image pour aborder un futur difficile.

Ludwig, tu nous manques déjà.

Monique Théâtre

Éliane m'avait annoncé la mauvaise nouvelle en fin de soirée. Que c'est triste !

Je sais à quel point Pierre et toi étiez liés à Ludwig depuis tant d'années. Je suis de tout cœur avec vous dans ces moments difficiles. Alan Lenglet a été informé également. Il m'a assuré qu'il ferait le nécessaire auprès de la Commission dès le 03/01, jour de réouverture des bureaux.

Je vous embrasse.

Hilde Lorenz

Très, très, triste !

Michel Buckinx

C'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse que je lis votre mail. Monsieur Schubert nous a quittés, c'est un peu notre ange gardien qui nous quitte et nous en sommes, j'en suis sûr, conscients !

Je ferai part de la triste nouvelle à nos marcheurs et je suis certain que nous aurons tous une profonde et respectueuse pensée pour lui et pour sa famille.

Je vous prie, Madame la Présidente, Chère Raffaella, de recevoir au nom de tous les marcheurs mes condoléances les plus sincères.

Cordialement vôtre,

En perdant Monsieur Ludwig Schubert qui depuis tant d'années a œuvré avec brio et succès pour nos pensions, c'est bien sûr l'un des nôtres que nous perdons. Que notre « Merci Monsieur Schubert » soit la meilleure preuve de notre attachement, de notre tristesse.

Qu'il repose en paix.

Merci à vous pour vos pensées, vos marques de sympathie, elles iront droit au cœur de ceux et celles à qui vous les destinez.

Ensemble tristement,



Roger Vancampenhout

Je présente mes condoléances à la famille et aux proches de Ludwig. Ludwig n'a eu de cesse de mettre ses remarquables compétences professionnelles au service de la compétence, de l'indépendance et de la permanence de la fonction publique et du service public européens.

Puisse-t-il nous inspirer, avec nos moyens, à poursuivre dans cette voie.

Des douleurs sévères aux jambes et à la hanche gauche (dans l'attente d'une deuxième opération) m'interdisent de me déplacer.

C'est donc avec tristesse que je me vois empêché de participer à la cérémonie d'hommage à Ludwig.

Je serai en pensées avec vous.



Despina Vamvakidou Panagopoulou

La première fois que j'ai écouté, parler de Ludwig était par Peter Zangl. Moi, nouvelle dans le métier et la grève sur la Méthode en pleine force (Années 80-83 ?). Je ne comprenais rien. Surtout l'accord. Et j'ai dit à Peter : je ne comprends rien !

Réponse : Si Ludwig dit qu'il faut l'accepter, il le faut !

Je souhaite aux fonctionnaires actifs un défenseur de leurs droits comme Ludwig.

Ayant passé par des ruelles de la mort des amis et de la famille je ne trouve pas d'autres mots à dire. Que la terre qui le recevra soit légère.

Amitiés,

Ursula Schwab

C'est avec beaucoup de tristesse et d'émotion que nous avons appris le décès de M. Schubert, Président d'honneur de l'AIACE.

Nous nous souviendrons de lui comme le père de la « Méthode », un défenseur ardent de la fonction publique européenne et un grand esprit visionnaire.

M. Gianluca Brunetti, Secrétaire général du Comité économique et social européen, tient à adresser ses plus sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à ses proches en ces circonstances particulièrement douloureuses, la Direction des Ressources humaines et finances mais aussi tout le personnel du CESE se joint à ce message

Jan Mulder, AIACE-NL

This is sad news. I have always been impressed by his knowledge of and his devotion to the European cause. No one could surpass him in his understanding and explanation of the administrative rules and regulations.

We will miss him.

Juhani Lönnroth

Je me joins aux condoléances ! Ludwig Schubert était un ami et un vrai Européen ! J'ai personnellement travaillé avec lui plusieurs années dans les années 1990 et j'avais toujours beaucoup de respect pour son professionnalisme !

Amitiés !

Richard Hay

Je te remercie pour ton message, même si je regrette beaucoup son contenu.

Ludwig a été un Européen de conviction profonde. Il a vécu cette conviction dans sa carrière professionnelle. Elle a aussi formé sa compréhension de la fonction publique européenne comme une part du service public à travers l'Europe. Ce même engagement l'a amené à devenir un représentant du personnel tenace, courtois, et toujours hautement informé.

De sa vision a émergé « La Méthode », si importante pour nous tous. Aussi inspiré par cette vision a été l'Accord Cadre avec la Commission et ensuite avec les autres institutions.

En tant que membre du Bureau quand j'étais président, j'ai beaucoup apprécié ses dons, sa clarté et sa sagesse calme. Je comprends aussi qu'il va beaucoup manquer à la Section Belgique, et j'envoie à toi et à la Section ma sympathie.

Ludwig a gagné sa place parmi celles des « grands Européens » pour qui nous continuerons d'être reconnaissants.

Avec mes amitiés.

Paul Bourdeaux

C'est bien sûr avec émotion que j'ai appris le départ de Ludwig. Il fut certainement d'un apport important pour L'AIACE, mais aussi pour la Commission quand il était fonctionnaire. Qu'il en soit remercié. Mais la vie continue !

Emma Dalpiaz

Quelle triste nouvelle ! L'AIACE perd ainsi un de ses grands spécialistes qui sera difficilement remplaçable.

Alice Copette

E veramente una brutta notizia.

Spero che non abbia sofferto troppo.

Ti pregherei di comunicare alla sua famiglia e ai suoi cari l'espressione di tutta la mia simpatia.

Isabel Torres

C'est presque incroyable comment l'AIACE pourra survivre et poursuivre ses activités sans la présence de Ludwig Schubert. Lui, qui était toujours là avec sa sagesse et ses connaissances infinies !

Au nom de la Section Portugal, je vous transmets toute notre douleur.

Laura Larossi

C'est une très triste nouvelle et je suis très émue du décès de Ludwig Schubert. Une grande figure de l'AIACE s'en est allée.

Helene Chelmis

J'ai appris la mauvaise nouvelle hier soir et je suis vraiment désolée d'avoir perdu ce grand Monsieur, que j'admire profondément !

Je suis triste que je ne puisse pas participer de près au deuil commun

J'espère que les mauvaises nouvelles sont finies pour 2018... J'espère aussi que 2019 sera meilleur pour tous et que le grand vide que Ludwig laisse sera comblé.



Guy Marchand

Une profonde tristesse et une immense perte pour nous. Un grand Monsieur. Oui un grand vide maintenant.

Michel Foucault

Au-delà des mots qui marquent notre désarroi devant cette disparition, je voudrais me rallier à la proposition de Michael Hocken et suggérer la création d'une bourse à la mémoire de Ludwig pour une étudiante ou un étudiant soit en économie, soit en histoire et civilisation européenne. La section Belgique s'honorerait en faisant cette proposition au Bureau international de l'AIACE. Des contributions financières personnelles pourraient être sollicitées pour marquer notre solidarité et notre amitié avec cet européen qui est aussi un exemple.

Avec mon affection,

Daniel Guggenbühl

La nouvelle du décès de notre ami s'est répandue dès samedi comme une trainée de poudre en semant la consternation.

Au Comité de rédaction, nous n'entendrons plus Ludwig :

faire parler sa tablette en réunion pour nous révéler la date de naissance de Charles Quint ou l'âge de Mme Karrenbauer ou les photos du palais présidentiel d'Ankara.

Nous parler de son père libraire sarrois faisant avec son fils le premier voyage au pays des Gaulois après la guerre.

Nous raconter les envolées lyriques de Macron à la Sorbonne.

Évoquer avec son rire rauque et sonore ce haut fonctionnaire de la DG HR qui ne comprenait rien à l'équilibre actuariel de notre assurance maladie.

S'indigner, chiffres à l'appui, de la perte de pouvoir d'achat subie par les anciens au fil des années.

Fustiger la persistance des excédents de la balance allemande et autres sujets révélateurs de sa grande érudition qui lui tenaient à cœur.

Tout cela restera dans nos mémoires et ne sera pas effacé par le temps.

J. Maebe du PE

Ludwig, la mémoire de l'EU. Qui défendra la Méthode maintenant ?? Quelle perte pour la fonction publique EU !!

D. Sauvage-Goffinet

Nous perdons en effet un ardent défenseur de la fonction publique européenne, un homme intelligent, engagé et pétri de dignité et de droiture.

Vicente Nunez

Triste début d'année, nous perdons un très grand homme et un défenseur de l'Europe.

Haussy Françoise

Je voudrais rendre hommage à ce grand homme européen qui a donné jusqu'au bout de ses forces pour défendre la fonction publique européenne.

Vittorio Campanelli

Je m'associe à vos sentiments de tristesse pour le trépas de M. Schubert. Il restera longtemps dans la mémoire collective comme le défenseur du Statut de la fonction européenne. ... J'ai pu apprécier la compétence, l'équilibre et sa disponibilité. Je désire le remercier personnellement.

Cornelia Nauen

Je suis sûre que d'autres membres de l'AIACE pourront exprimer la grande estime que nous



ressentons pour cet Européen convaincu qui nous transmet la confiance que nous devons avoir pour les valeurs européennes qui pourront l'emporter contre les craintes et les réflexes agressifs vis-à-vis de la majorité.

Suzanne Pelz

Nous disons adieu à un grand Européen, aux visions claires et justes, à un homme sévère et critique, quand il le fallait, mais au cœur grand comme le ciel, qui a toujours su nous faire rire même pendant les réunions les plus tenaces... Il était un peu le papa de nous tous, et nous étions tellement fiers de pouvoir contribuer à la construction de l'Europe qui lui était si chère pendant toute sa vie....

Michel Andrieu

C'est bien triste. Ludwig était un homme extrêmement gentil, subtil, perspicace et profondément européen qui s'est dévoué toute sa vie pour les autres.

Karel Govaert

L'AIACE perd un grand homme intelligent et aimable

Simone Titanne

C'est un peu comme un membre de la famille qui nous quitte.

Jacques Lecomte

Pour moi, il était immortel. Après Joséphine Zimmerman, nous lui devons énormément pour tout ce qu'il a fait pour nous et surtout la manière de défendre les pensionnés...

Jeannine Ekelmans

Je ressens une réelle tristesse, car il a fait beaucoup pour ses collègues tout au long de son activité au sein du syndicat. Avec intelligence et clairvoyance, il a constamment cherché à défendre le personnel contre des manœuvres qui visaient à détruire la fonction publique européenne et les acquis du personnel. Nous lui devons en majeure partie la « méthode » et bien d'autres bienfaits.

Renaud Denuit

Je présente mes condoléances à la famille et à l'Association.

Jean Boissonnas

Certainement une grande perte pour l'AIACE

Karl Rielau

Une vraie perte pour la fonction européenne. Nous lui devons une énorme gratitude pour son engagement. Quel homme dévoué !

Philippe Wathelet

Beaucoup d'anciens n'oublieront pas la personne de Monsieur Schubert. Attendons les nouvelles du prochain Vox.

Mitsou Entringer

Vous cernez en quelques mots l'exacte image que j'ai gardée moi-même et garderai toujours de M. Schubert.

Raul Zorita Diaz

Pour moi une référence d'humanisme et d'engagement

Dominique Deshayes



Ludwig restera toujours pour nous une figure de l'AIACE, un défenseur des droits tenace et efficace. Nous lui devons beaucoup et il va nous manquer terriblement.

Orlando Henao

Merci d'avoir exprimé un sentiment qui, j'en suis sûr, est général. Si jamais l'AIACE voulait rendre à Ludwig un hommage spécifique, je me permets de vous dire que celui-ci pourrait avoir lieu à la chapelle œcuménique pour l'Europe (tue Van Maerlant). Ludwig a été, depuis sa création il y a 20 ans, très attaché à notre chapelle.

Anne Harris

Une bien triste nouvelle. Ludwig restera toujours pour nous une figure de l'AIACE, un défenseur de nos droits, tenace, efficace et toujours respectueux des autres. Nous lui devons beaucoup et il va nous manquer terriblement.

Susan Denton

I am so sorry to learn of the loss of Ludwig. He was an amazing man. His capacity for work, for the benefit of us all, was truly heroic. He will be greatly missed.

Unfortunately, I shall not be able to attend his funeral tomorrow.

Erik Hevn Olsen

Marina Wijngaard, (chairman)

This is a sad beginning of 2019.

Ludwig Schubert's death is a great loss for AIACE. His in-depth knowledge of the statutes and staff's and pensioners' rights will be sorely missed. His strong personality could bring many otherwise somewhat fruitless discussions back to the point.

My personal best memory dates back to a GT meeting when he gave a newly appointed official a comprehensive lecture of 10 minutes of pension rights.

On behalf of AIACE-Denmark

Karl G. Doutlik

It has been with great regret to receive the very sad message by Raffaella that our doyen, Ludwig Schubert, has closed his eyes forever. The touching necrology describes his beliefs and his merits in a perfect manner.

We will have to find a way how to prominently set a signal of remembrance for future generations of European civil servants.

Kind regards,

Jeannine Franchomme-Saut

En rentrant hier, j'ai lu avec une profonde tristesse l'annonce du décès de notre cher Ludwig. C'était un grand homme, un défenseur acharné des droits des fonctionnaires et des anciens, un ami.

J'ai eu l'immense privilège de le connaître lors des grandes grèves des années 70, et ensuite au Comité du personnel et enfin à l'AIACE. Il m'avait fait l'honneur de me demander d'être Secrétaire général avec lui lors de sa présidence en 2005. Pendant toutes ces années, j'ai admiré sa pugnacité dans la défense des intérêts légitimes des pensionnés. Nous perdons avec lui non seulement le « père de la méthode », mais aussi un Européen convaincu et un humaniste. Il nous manquera terriblement,

Heikki Salmi

Very sad news. This is a big loss for AIACE. He was a great personality, always helpful, father of the 'Method' and he contributed enormously to the welfare of EU staff and pensioners. His institutional memory will be dearly missed.

On behalf of section Finland.



Eva Bacelar

Je regrette beaucoup le départ de Ludwig Schubert. C'était quelqu'un qu'on écoutait avec respect, car il connaissait profondément la réalité européenne et a fait beaucoup pour nous tous.

Très cordialement,
Section portugaise

Vera Lipton et Robert Wurzler

Quand nous avons appelé Ludwig à l'hôpital le 28 décembre pour prendre de ses nouvelles, c'est Raffaella qui a répondu pour nous apprendre qu'il était au plus mal.

Nous avons passé le reste de la journée dans l'espoir qu'une intervention en urgence à St Luc allait le sauver.

Nous sommes très tristes.

Il nous manque. Il nous manquera en tant que syndicaliste hors pair, en tant que négociateur redoutable maniant les armes de l'argument et de la parole justes, en tant que fin stratège toujours soucieux de garder le cap de l'avenir du service public européen, et partant, de l'Europe. Et il manquera aussi en tant qu'ami toujours enclin à plaisanter à tous ceux qui l'ont connu de près.

Merci à Raffaella d'avoir été là.

Christian Roques, DG HR

Dear Members of the GTR,

We are saddened to hear of the death of Mr. Ludwig Schubert. On behalf of DG HR, let me pass our deepest condolences on the recent passing of Mr. Schubert and express our thoughts to his family. To say Ludwig Schubert was 'the father of the Method' and an active member of the GTR would be an understatement. He will always be remembered as a necessary and tireless counterpart allowing us by his questionings to always deepen our understanding of the staff regulations.

His understanding of the field, his energy and his friendly personality will be deeply missed.

Chers membres du GTR,

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de M. Ludwig Schubert. Au nom de la DG HR, permettez-moi de vous transmettre nos plus sincères condoléances et d'adresser nos meilleures pensées à sa famille. Dire que Ludwig Schubert était « le père de la Méthode » et un membre actif du GTR serait un euphémisme. Il restera toujours comme un interlocuteur nécessaire et infatigable nous permettant par ses interrogations de toujours approfondir notre compréhension du droit de la fonction publique.

Sa compréhension de la matière, son énergie et sa personnalité attachante nous manqueront énormément.



Sehr geehrte Mitglieder des GTRs,

Mit großer Trauer haben wir vom Tod von Herrn Ludwig Schubert erfahren. Im Namen der GD HR möchte ich unser tief empfundenen Beileid zum Tod von Herrn Schubert aussprechen und unsere Gedanken an seine Familie richten. Zu sagen, Ludwig Schubert sei "der Vater der Methode" und ein aktives Mitglied der GTR, wäre eine Untertreibung. Er wird immer als ein unverzichtbarer und unermüdlicher Gesprächspartner in unserer Erinnerung bleiben, deres uns durch seine Fragen ermöglichte, unser Verständnis für das Beamtenstatut immer wieder zu vertiefen.

Sein Verständnis in der Sache, seine Energie und seine freundliche Persönlichkeit werden uns sehr fehlen.

Willy Hoebeeck

Merci, chère Raffaella, de nous avoir fait part de cette inattendue et triste nouvelle.
J'ai ce soir une pensée émue pour lui.

Peter Zangl

Oui quelle terrible nouvelle. Nous garderons tous de lui le souvenir d'un homme pas toujours très facile pour ses opposants, mais parfois aussi pour ses amis, mais aussi et surtout un homme d'une droiture et d'une intégrité qui devient de plus en plus rare.

Tiens-moi au courant pour la cérémonie.

Michael Hocken

This must have been an awful message to write. It is such a huge loss, on both an institutional level but on a personal level too.

Ludwig was an extraordinarily kind and considerate man, and wonderfully engaging. I was hugely fond of him and will always remember the article he wrote for l'Écrin about his wartime childhood and the post-war inspiration of Schuman.

But it is also an enormous loss to the institutions, and to the European public service in particular, whose values he epitomised so fully.

He carried on working to defend staff, whether in service or retired, until his final illness, and it must have been a cruel blow for him to have been unable to be present for the *prononcé* of the Schubert ruling, just as the ruling itself must have galled him greatly. The childlike (and wonderfully modest) excitement he voiced about his 'day in court' will remain with me forever.

AIACE and all its members owe him a tremendous debt of gratitude, as do all staff, for having created and nurtured the Method over so many decades. We owe it to him to defend his legacy with the same intellectual rigour and commitment.

We should perhaps consider some permanent way of honouring his memory in the form perhaps of a scholarship or the like.

Yours in shared sadness.

Thérèse Detiffe

Bien triste nouvelle pour cette fin d'année.

Un grand vide pour l'AIACE

Mes condoléances à la famille.

Pierre Defraigne

Vous nous annoncez la disparition de Ludwig Schubert. Quelle perte ! Quelle tristesse !

Ludwig a été tout à la fois un éminent serviteur de l'Europe dont la compétence faisait autorité, un militant syndical engagé et fidèle auquel en effet nous devons la méthode d'ajustement des rémunérations et enfin un collègue d'une affabilité et d'une cordialité qui le faisaient aimer de tous. Nous garderons son souvenir dans le fond de nos cœurs,

reconnaissants au Ciel d'avoir trouvé un Ludwig sur notre route.

En vive cordialité.



Maria Pia Pepe

Très triste nouvelle. Toutes mes condoléances à la famille,

Armand BEUF

Je ne connaissais pas personnellement notre collègue, mais connaissait bien son engagement résolu.

Quel exemple à suivre !

Paix à son âme !

Irene

Depuis un certain temps, je me demandais parfois : qu'est-ce qu'on fera le jour qu'on perdra ce pilier extraordinaire qui s'est tant dévoué pour notre cause ? Pour moi il était une personne tout à fait hors du commun. Et même si je ne l'ai pas connu personnellement je serais très certainement venue à la cérémonie funéraire. Mais je serai en Allemagne du 6 au 13 janvier. Si tu vois sa famille, s'il te plait fais-leur comprendre que j'étais une grande admiratrice de cet homme et que je suis très reconnaissante de tout ce qu'il a fait pour nous.

Merci.

Elfriede Niessen — Meulemans

Merci pour le faire part de Monsieur Schubert. Son décès est une très grande perte pour l'AIACE.

Mes sincères condoléances à la famille.

Madame Dramais, veuve de M. André Dramais, DG ECFIN

Merci de m'avoir prévenue, mon mari était très attaché à M. Schubert et mon mari s'est fait un honneur de travailler avec lui.

Erik Halskov

Ludwig ne nous quittera jamais.

L. Wandel

Désolé d'apprendre un décès qui te touche d'aussi près. Je te souhaite beaucoup de courage, mais tu dois être fière de tout le support que tu lui as offert tant dans sa vie professionnelle que pour son parcours de retraité.

Claude Van Leemput

Que c'est pénible de commencer l'année avec une si mauvaise nouvelle. Je n'ai que très peu connu Mr Schubert, mais j'en garde un souvenir d'un homme élégant, affable et d'une grande érudition. Je sais combien, vous avez travaillé ensemble, dans une harmonie respectueuse et une amitié réciproque. Je te présente en mon nom et celui de Jacques nos plus sincères condoléances, car la perte d'un ami est vraiment un déchirement très douloureux. Je ne pourrai pas assister à la cérémonie, devant partir en Allemagne jusqu'à vendredi prochain. Bon courage, amitiés.

Andrée De Rom-Depreter, DG ECFIN

Het is met ongeloof dat ik het bericht van het overlijden van dhr Schubert vernomen heb. Ik wil jou eveneens mijn oprechte deelneming overmaken. Jullie hebben zo lang samengewerkt. Zijn heengaan is een groot verlies voor al het personeel.

Ik probeer naar het afscheid te komen maar heb net ook afscheid moeten nemen van mijn vader (96 jaar) op 29 december. We moeten nu zorgen voor mijn moeder die 93 is.

Mijn gedachten zullen zeker bij jullie zijn.

Bedankt voor je mailtje. Ik wens iedereen veel sterkte.

Vriendelijke groeten.

Madeleine et Christian, Bonnieux

Quelle triste nouvelle

Cela nous fait beaucoup de peine à Madeleine et à moi Je suis de tout cœur avec toi.

Evelyne Pichon

Ce n'est pas vrai ! J'ai un choc et cela me donne la chair de poule



Gaynor, DG ECFIN

C'est très triste... la fin d'une époque.

Ça doit être dur pour toi après autant d'années comme collègue et puis amis.

Gérald Coget, Ancien Président de l'AIACE internationale

J'ai appris la nouvelle avec tristesse. Ludwig était une forte personnalité qui manquera beaucoup à l'AIACE. Peux-tu présenter mes condoléances à la famille et me dire si je peux participer à un hommage, couronne ou autre. Meilleurs sentiments.



Pierre Blanchard

Après presque 50 ans, compagnons et camarades de combats syndicaux, il était devenu mon ami, mais nous avons continué même en pension et savions qu'il faudrait encore et toujours se battre...Ludwig était un grand Monsieur qui avait « la force ».

Daniela Mormile

Quelle tristesse cette nouvelle. Il était une belle personne au-delà de ses compétences et connaissances profondes qui nous ont tous aidés sur le plan syndical. Merci Pierre pour ce souvenir et pour ton engagement. RIP Ludwig.

Jessica, DG ECFIN

Quelle tristesse, une figure emblématique des droits des travailleurs, un négociateur hors norme, un directeur général adj. des Affaires économiques et financières, mon patron

pendant 2 ans. Bon voyage Herr Schubert ! J'ai vu ces jours-ci votre nom encore une fois sur le recours contre la non-adaptation des salaires, hélas rejeté et j'ai été fière encore une fois pour votre audace et le respect social. Vous allez nous manquer.

Guy De Vreese, ami

C'était un AMI agréable à écouter et à fréquenter.

Félix Gérardon

Tu nous manqueras, Ludwig.

Susanne Pelz, DG ECFIN

Le premier chef d'une amie très proche, et notre directeur à la DG ECFIN d'il y a déjà 30 ans... un vrai Européen, parfois un peu sévère avec nous, « ses jeunes », mais avec un cœur grand comme le ciel. Onkel Schubert, wir werden Dich nie vergessen! Seiner Familie wünsche ich viel Kraft und Zuversicht in diesen schweren Tagen.

Daniel Marlier

Tu nous manqueras papa de la Méthode. Là-bas, donne le bonjour à Franco.

Michael Platte

A real loss for all EU civil servants, active and retired.
R.I.P.

Temitayo Omole

My sincere condolences

Lieven Massez

My deepest condolences

Jürgen Peter Esders

My condolences. R.I.P.

Henri Spevbrouk

Il a toujours été un « Mensch »

Dario Proletti

R.I.P. Sincères condoléances

Otello Micucci

Great person,

Lisa Kiriakidi

R.I.P.

Jean-Marie Jungblut

Sincères condoléances

Vito Marchese

Sincères condoléances

Jeanette Bell, DG ECFIN

Toute une époque. Triste nouvelle.

Jeanine Ghillain, DG ECFIN

Oh, quelle perte. Une grande figure européenne.
Toutes mes condoléances à sa famille.

Gianni Copetti

C'est avec une profonde tristesse que je vous annonce le décès de Ludwig SCHUBERT, survenu le 28 décembre au soir à l'hôpital Saint Luc à Bruxelles...

Il nous laisse un grand vide et nous allons beaucoup le regretter.

Ludwig Schubert a été aussi le président de notre section « Mouvement pour les Etats-Unis d'Europe. Grand connaisseur de l'Europe et défenseur du Personnel des Institutions européennes. On se souviendra longtemps de toi.

Il est très difficile de ne pas penser à son grand engagement politique envers la Commission européenne, le Conseil des Ministre et envers son personnel, un Directeur général et un syndicaliste convaincu.

Luce Hautier

Ciao cher ami

Pour moi, Ludwig Schubert sera toujours le « Père de la Méthode ». Que de combats, de grèves ! d'explications et arguments pour imposer cette manière de lier nos salaires et pensions à l'évolution de cout de la vie. Merci, Ludwig, pour ta fidélité et tes engagements.

Ignazio Iacono

Repose en paix Ludwig et merci pour tout. Son engagement a été un modèle pour grand nombre de collègues.



Luciana Naverri

Repose en paix, Ludwig. Merci pour tout ce que tu as fait pour nous ! Tu resteras un exemple pour nous tous.

Anna Maria Beltrami

R.I.P.

Bernard Barthalay

Je l'ai rencontré. Un grand serviteur de l'Europe d'avant la désintégration néolibérale. RIP

Giuseppe Rosin

Un vrai Européen, un fonctionnaire comme rarement j'en ai rencontré. Convaincu et capable de convaincre. Repose en paix, cher collègue.



Face à la pléthore d'actions et d'interventions de la part de Ludwig Schubert, il nous est impossible de citer tous les textes que Ludwig a écrits et défendus sur la Méthode et sur les pensions.

Nombre d'entre eux ont été publiés dans les différents numéros de VOX et de l'Écrin ainsi que sur le Kurier de la Section AIACE De. Vous les trouverez tous sur le site Web de L'AIACE Belgique.

<https://www.aiace-be.eu/dossiers/methode/methode-articles>

<https://www.aiace-be.eu/dossiers/pensions/pensions-articles>

L'accord du 29 février 2008

Éditorial

Un nouvel accord entre la Commission et le président international de l'AIACE. La cérémonie solennelle en présence d'environ 150 personnes invitées — dont beaucoup d'anciens — a eu lieu au 13^e étage du Berlaymont. Cet endroit rénové maintenant est un lieu chargé de souvenirs pour bon nombre de fonctionnaires. L'accord entre la Commission et l'AIACE a été signé le 29 février 2008 par le Vice-président de la Commission Siim Kallas.

Pour l'essentiel, cet accord — qui remplace un précédent accord plus léger signé en 2002 — confirme le devoir de sollicitude de la Commission (et des autres Institutions) envers les anciens et leurs ayants droit ; il constate la représentativité de l'AIACE qui lui permet de jouer pleinement son rôle traditionnel, aussi bien de représentation des intérêts des anciens que d'intermédiaire entre les anciens et la Commission en contribuant à améliorer leur information et en leur facilitant les démarches administratives ; enfin — et ceci est nouveau — il établit une relation de coopération et de partenariat entre la Commission et l'AIACE dans la mise en œuvre d'une politique sociale envers les anciens.

En effet, les anciens fonctionnaires, autres agents et ayants droit, maintiennent des liens statutaires avec les Institutions européennes et notamment avec la Commission qui, dans notre contexte institutionnel, est chargée plus particulièrement des relations avec eux. Les 15 500 anciens représentent en nombre plus d'un tiers des fonctionnaires et agents en activité et leur nombre sera amené à croître encore dans les années à venir.

Ces 15 500 anciens vivent dans plus de 70 pays du monde. Toutefois, environ 98 % d'entre eux résident dans les 13 pays membres dans lesquels existe une section de l'AIACE et presque 50 % des anciens sont restés à Bruxelles et à Luxembourg où se trouvent des sections importantes de l'AIACE. Par ailleurs, traditionnellement, plus de 50 % des anciens sont membres de l'AIACE ; actuellement, ils sont plus de 8 000.

Avec un tel degré de représentativité, à la fois géographique et en nombre, l'AIACE est un interlocuteur important pour la Commission, tant dans son rôle traditionnel de représentant d'intérêts et d'intermédiaire que dans son nouveau rôle de coopérant et de partenaire de la Commission pour la mise en œuvre d'une politique sociale envers les anciens.



Dans son rôle traditionnel, l'AIACE, grâce à cet accord, est mieux en mesure de faire valoir son point de vue sur les grands dossiers qui intéressent les anciens — méthode d'adaptation des rémunérations et des pensions, coefficients correcteurs, équilibre actuariel de notre régime des pensions, assurance maladie et couverture du risque de dépendance — aussi bien dans le dialogue social que dans les comités paritaires consultatifs interinstitutionnels (Comité du Statut, Comité de Gestion de l'Assurance Maladie) et de la Commission.

Avec l'accroissement du nombre et de l'âge des anciens (plus de 14 % ont 80 ans et plus), les aspects de politique sociale et d'entraide sociale (assurée par des bénévoles de l'AIACE) ont pris une dimension de plus en plus importante dans les activités de l'AIACE. Le Statut des fonctionnaires — et notamment l'article 1er sexies — entré en vigueur le 1er mai 2004, ainsi que le nouvel accord, permettent de mettre en œuvre un programme d'actions sociales spécifiques à l'égard des pensionnés, à réaliser conjointement. Espérons qu'une gestion efficace et une adaptation progressive des crédits budgétaires permettront de faire face, à l'avenir, aux besoins croissants dans le domaine social.

Cet accord ouvre une nouvelle perspective pour l'activité de l'AIACE et pour ses relations avec la Commission. Depuis la création de l'Association en 1969, ces dernières ont toujours été correctes, souvent bonnes et confiantes. Le président Barroso et le vice-président Kallas ont donné quelques signaux très positifs à l'AIACE au cours des derniers mois, qui laissent espérer que la mise en œuvre de l'accord puisse se faire dans un climat chaleureux.

Ludwig Schubert
Président international

Vox 80 Mai-Août 2008, page 4

Ludwig Schubert Président international de l'AIACE

Allocution lors de la signature du 2e Accord entre la Commission et l'AIACE le 29.02.2008, Berlaymont 13e étage Salle à manger de la Commission.

Laissez-moi d'abord remercier la Commission, Monsieur le Président Barroso et Monsieur le Vice-président Kallas, de nous permettre de célébrer cette cérémonie au 13e étage du Berlaymont, si bien rénové. Ceci est un endroit qui, pour beaucoup d'entre nous, est chargé de souvenirs.

L'AIACE a presque 40 ans, lorsqu'elle fut créée en 1969, à cet endroit ici, il y avait encore un grand chantier. Parmi les 39 membres fondateurs figurait, à une place éminente, Joseph Dinjeart, ancien directeur du personnel et de l'Admin de la CECA. Il était arrivé à la limite d'âge et a été succédé par Joseph Van Gronsveld le nouveau Directeur général Admin et Personnel de la Commission unique des trois communautés (CECA, Euratom et CEE).

11 présidents de l'AIACE se sont suivis jusqu'à aujourd'hui, en général, à un rythme de 3 ans tel que le stipulent les Statuts de l'AIACE. Je termine cette « histoire des présidents » en rendant hommage à mes deux prédécesseurs, Jerry Sheehan et Gerhard van den Berge qui ont préparé et signé le premier accord entre l'AIACE et la Commission en 2002 qui, pour la Commission, avait été signé par Neil Kinnock. Leurs interlocuteurs du côté de l'Admin étaient le Directeur général, Horst Reichenbach, le Directeur Fritz Brüchert et le chef de division compétent J-P. Grillo.

Représentativité, objectifs et activités de l'AIACE

L'AIACE en termes de membres a grandi rapidement et compte depuis de longues années plus de 50 % des pensionnés. Aujourd'hui nous sommes plus de 8 000 pour les +/- 15 500 pensionnés. Cette forte représentativité (pour laquelle beaucoup de syndicats nous envient) est étroitement liée aux objectifs et aux activités de l'AIACE et de ses sections.

Principaux objectifs : organisation non politique, mais avec un fort engagement européen :

- représentation et défense des intérêts des anciens auprès des instances CE et nationales ;
- maintien des relations amicales entre eux et avec les actifs, activités culturelles et de loisirs ; contacts et liens avec des organisations à but similaire, par ex. Mouvement européen, etc. ;
- mettre l'expérience de ses membres à la disposition des institutions CE.
- Conformément à ces objectifs, les activités se sont développées avec un partage de travail approximatif ;
- représentation des intérêts, interlocuteur de la Commission et des Institutions, information générale des anciens, etc. par le Bureau de la présidence et les organes centraux (ex. DGE : CGAM+ Dialogue social) ;
- activités culturelles, loisirs et de plus en plus des activités sociales et d'entre-aide sociale par les sections : exemple : le programme de la section Belgique la plus grande avec plus de 3 000 membres, montre que l'AIACE est vivante. Tout ce travail est fait par des bénévoles !



Le contenu de l'Accord

Comme nous signons aujourd'hui un accord, il me paraît indiqué de rappeler en grandes lignes son contenu et de faire quelques observations au sujet de sa mise en œuvre et concernant les tâches de l'avenir.

- Les considérants situent le contexte : maintien du lien statutaire, devoir de sollicitude de la Commission et des Institutions, représentativité et rôle d'intermédiaire de l'AIACE, « mesures spécifiques limitées à caractère social », partenariat.
- Les articles 1 et 2 définissent une relation structurée de coopération et de partenariat avec la Commission, mais l'AIACE reste une organisation indépendante.
- Article 3 : l'AIACE fait partie du dialogue social pour les questions qui concernent les anciens (ex. dans le passé les DGE de l'Assurance maladie, à l'avenir le rapport mi-parcours de la Méthode d'adaptation des rémunérations et des pensions et le rapport quinquennal sur l'équilibre du Régime des pensions en 2008/2009 ; à terme la problématique d'une assurance dépendance obligatoire dans le cadre du RCAM (ce ne sera plus réalisé avec cette Commission, mais des travaux techniques sont à entreprendre dès maintenant) ; il existe une bonne collaboration avec les OSP (pas de concurrence) ; le suivi de l'évolution pensions et coefficients correcteurs se fait dans le GTR (Groupe technique rémunérations).
- L'article 4 confirme la participation de l'AIACE « sans droit de vote » dans les Comités paritaires interinstitutionnels (Comité du Statut et CGAM) et dans les comités paritaires auprès de la Commission. Ces comités ont un caractère consultatif. Activité importante : ex. Comité du Statut, CGAM ; la relation avec le CCP de la Commission reste à préciser.
- L'article 5 définit les interlocuteurs COMMISSION – AIACE, et crée le groupe technique, « Pensions et Caisse maladie » dont la mise en œuvre reste à faire dans les prochaines semaines et mois.
- Article 6 constate que les activités AIACE dans les domaines du dialogue, de l'information et la représentation sont d'intérêt commun, il renvoie à l'Annexe I qui règle le soutien de la Commission (infrastructure).
- Les articles 7 et 8 font référence au Statut, article 1er sexies et à la mise en œuvre des « mesures spécifiques limitées à caractère social », le soutien de la Commission est explicité en annexe II. Programme d'action et son évaluation, mise en œuvre à développer.
- L'article 9 : information des autres institutions.
- Article 10 : cet accord remplace celui du 14 juin 2002.
- Article 11 : Délai de résiliation.



Conclusions

Monsieur le Vice-président, je voudrais terminer cette brève allocution en vous remerciant d'avoir encouragé l'élaboration cet accord ; mes remerciements s'adressent aussi à Madame de Solà, Madame Kent et notamment à Madame Théâtre pour l'attitude constructive et la patience qu'elles ont manifestées lors du long processus d'élaboration de cet accord. Je voudrais mentionner aussi la patience et l'attitude constructive du Conseil d'administration de l'AIACE qui a rendu possible cet accord.

Après la signature il s'agit de mettre en œuvre cet accord : un nouveau chapitre dans les relations AIACE-Commission s'ouvre. Les relations AIACE-Commission étaient traditionnellement très bonnes. Mais quand j'ai pris la présidence de l'AIACE, il y a presque trois ans, mes collègues m'ont signalé un certain refroidissement des relations qui — pourtant — sont restées toujours correctes.

Depuis, j'ai l'impression qu'un changement s'est mis en route : le Président Barroso a donné des signaux très positifs à l'AIACE et, par exemple, le discours que vous, Monsieur Kallas, avez prononcé lors du déjeuner des « plus » anciens, le 1er juin 2007, m'a été cité maintes fois comme le signe d'un nouveau climat plus chaleureux.

Je pense que c'est dans cet esprit qu'il faut mettre en œuvre cet accord.

Texte lu par Raffaella Longoni présidente de la Section de l'AIACE Belgique, lors de la cérémonie d'adieu à l'Église Évangélique de langue allemande à Woluwé-Saint-Lambert

Caro Ludwig, Caro amico,



Réduire notre hommage à un récit de ta vie professionnelle et humaine, aussi intense qu'il puisse être, ne rendrait pas suffisamment justice au Grand Homme que tu as été. Né en Sarre en 1935, tu étais capable de t'émouvoir aux larmes lorsque tu parlais de ton enfance, évoquant le rôle crucial que tes parents, et surtout ton père, avaient joué dans ton éducation, t'apprenant l'espoir et les valeurs européennes qui sont devenues les tiennes, bien ancrées dans ta culture et ta foi. Un grand philosophe français

disait « L'enfance décide ».

Pour toi Ludwig c'est particulièrement vrai, car elle a fait de toi, enfant lors de la période terrible de la guerre, l'Homme remarquable que nous avons connu. Je remercie tes parents admirables. Mes mots s'inspirent des nombreux témoignages qui nous sont parvenus de la part d'amis et collègues. Je remercie les présents qui reconnaîtront ci et là certains de leurs propos que je me permets de reprendre.

Ludwig était un Européen convaincu dont les compétences, la culture, l'intégrité, l'engagement et surtout le courage resteront exceptionnels. Un homme juste, sévère et critique, parfois dur quand il le fallait, mais avec un cœur et une sensibilité immenses. Un négociateur redoutable, car extrêmement préparé, sachant manier les armes de l'argument et de la parole juste, toujours courtois, mais aussi méticuleux, rigoureux, infatigable. Et capable de nous faire rire même dans les moments difficiles !

Ludwig détestait l'amateurisme, l'opportunisme, la médiocrité et l'injustice. Mais jamais je n'ai vu en lui la moindre amertume, le moindre désenchantement, le moindre esprit de revanche. La solidarité, le respect du droit, l'honnêteté intellectuelle et la force du travail étaient ses valeurs. Nous perdons un grand Monsieur et un ami, généreux et altruiste, à la carrière brillante et toujours consacrée à l'intérêt collectif et, surtout, à la défense de l'idéal européen.

Ludwig nous quitte, mais nous savons par ses nombreux projets qu'il avait bien l'intention de continuer à travailler ! Il nous laisse cette symphonie inachevée, que nous allons essayer de reprendre avec nos moyens, même si le chef d'orchestre nous fera cruellement défaut.

Mais, puisque tu nous as montré que la diversité est une richesse quand les valeurs sont partagées et l'objectif est commun, nous allons — autant que possible — reprendre ton flambeau, cher Ludwig.

Nous te le promettons.

« Ciao Ludwig, che il viaggio ti sia lieve e l'approdo dolce ».



Merci à Ludwig de tout ce qu'il a fait pour les fonctionnaires Européens ! Que cette œuvre puisse perdurer dans le temps ! Ce serait le meilleur moyen de le remercier de son engagement durable et indéfectible !

J.-B. Quicheron, rédacteur en chef de l'Écrin

Ce numéro spécial 86 bis de l'Écrin – avril 2019- a été réalisé par J.B Quicheron, sous la direction de Raffaella Longoni, Présidente de l'AIACE Belgique et éditeur responsable, avec la collaboration du Comité de rédaction de l'Écrin, d'Éliane Van Tilborg et de Pierre Blanchard.

***Les textes n'engagent que leurs auteurs et non la Commission européenne
Dépôt à la Bibliothèque Royale de Belgique : ISSN 1783 – 5410,***

